

HISTORIENS & GÉOGRAPHES

113^e année - N° 457 - FÉVRIER 2022

Revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie - ISSN 00 46-757 X - Prix : 19 € TTC

DOSSIER : LE GÉNOCIDE DES TUTSI RWANDAIS

L'APPEL DE L'APHG : ÉRIGEONS ENSEMBLE UN MUR CONTRE LA HAINE
UN SIÈCLE D'HISTOIRE DU COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉOGRAPHIE
GRANDS ENTRETIENS AVEC VINCENT DUCLERT ET SERGE BARCELLINI

GÉNOCIDE DES TUTSI : LES SOURCES DE L'HISTORIEN.NE

Aux barrières, dans les quartiers de Kigali, au cœur des marais ou sur les collines verdoyantes du Rwanda, la machine de mort du « Hutu power » s'est abattue pendant une centaine de jours sur les familles tutsi de ce petit pays de plus de 7 millions d'habitants en 1994. Cette mécanique redoutable a reposé sur l'organisation d'un État confisqué par les extrémistes ainsi que sur la capacité de mobilisation de la population civile à des tâches de repérage, de contrôle, de traque, de dénonciation et d'exécution des Tutsi. Comme dans le cas de la Shoah cinquante ans plus tôt, la préparation des esprits à la haine a facilité le passage à l'acte qui pouvait reposer sur des motifs allant de la haine anti-tutsi à l'espérance d'un avenir meilleur, l'anéantissement complet des Tutsi étant considéré par une partie de la population comme une solution aux problèmes d'alors (les exilés, la guerre civile, les difficultés économiques et la pénurie alimentaire...).

Les tueurs se sont employés à faire disparaître les traces de leurs crimes : ramassage des corps ensuite jetés dans des charniers, des latrines, des précipices, des ravins ou des rivières, destruction et pillage des maisons des Tutsi, maquillage de ces opérations de destruction en acte de résistance et de guerre. La négation du sort spécifique réservé aux Tutsi a débuté bien avant le génocide et se poursuit encore aujourd'hui. Quelles traces reste-t-il dès lors du génocide, de sa préparation, de la célérité de son exécution ?

Avec d'autres, des chercheurs se sont mobilisés de manière précoce. Ils ont été confrontés à l'abondance des témoignages, à la disparité des traces écrites, à la richesse de la documentation photographique et audiovisuelle et en même temps aux tentatives d'effacement, de travestissement, de falsification. Le génocide s'est en effet déroulé au cœur d'un appareil administratif grand producteur d'archives et quelques acteurs, rwandais et non-rwandais ont été conscients très tôt de l'importance décisive de la collecte et de la préservation des traces de la tragédie.

Plusieurs dizaines de milliers de sources testimoniales et documentaires ont servi de socle à l'écriture de l'histoire du génocide, une écriture encore en cours, parfois fragilisée par certaines lacunes des sources, et, pour les non-kinyarwandophones, par le manque de connaissance du kinyarwanda. Une écriture d'ores et déjà capable de décrypter les comportements meurtriers, de

documenter un univers de chasse, de quadrillage du territoire, de dénonciation, de transgression des valeurs religieuses et culturelles et de cruauté extrême rendant la mort inéluctable pour les Tutsi malgré quelques exemples de fuite, de résistance et de sauvetage.

Cet article ne prétend pas livrer une typologie et encore moins une cartographie exhaustive des sources existantes. Il aspire à offrir quelques pistes de réflexion sur la nature, les usages et les singularités des sources disponibles, que ces dernières aient déjà été mobilisées ou qu'elles restent à l'état de gisement à exploiter¹.

Le temps des pionniers : premiers écrits (1994 – 2000)

Le processus d'identification et de collecte des sources a été amorcé dès 1994 par quelques historiens et chercheurs ainsi que par divers acteurs sociaux et institutionnels, rwandais et non-rwandais (nouvelles institutions rwandaises, associations de rescapés, ONG internationales).

Les sources disponibles immédiatement après le génocide

Historiens, journalistes et chercheurs mobilisent durant les mois qui suivent le génocide une grande diversité de matériaux afin de dénombrer les victimes, de décrire les étapes du génocide, de comprendre la violence au sein de la société rwandaise, dans un effort d'identification

* François Robinet est maître de conférences en histoire contemporaine, Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines / Université Paris-Saclay – UVSQ.

¹ Pour des raisons de format, le texte se centre sur l'historiographie francophone.

et de collecte des sources disponibles et exploitables. Ces travaux pionniers inscrivent d'emblée le génocide dans une périodisation longue intégrant la période coloniale et les deux Républiques rwandaises (1962-1994).

Gérard Prunier fait paraître dès 1995 un premier ouvrage fort bien documenté, essentiellement à partir des sources imprimées françaises, belges et rwandaises, qui restitue les principales étapes du génocide et les responsabilités des différents acteurs rwandais et internationaux. L'auteur s'appuie sur des dizaines d'articles de la presse d'information générale belge et française, sur des revues comme *Dialogue*, *Rwanda aujourd'hui* et *Trait d'Union*, sur des rapports et communiqués d'ONG et d'organisations de défense des droits de l'homme, rwandaises et internationales, ainsi que sur quelques publications onusiennes. Fin connaisseur de l'Ouganda et du FPR, acteur secondaire du drame auprès du Ministère français de la Défense², il livre un récit qui restitue avec finesse les étapes de la guerre civile, la stratégie du FPR, la démocratisation en trompe l'œil du régime, les divisions de l'opposition démocratique, le processus de négociation d'Arusha ainsi que la montée des violences politiques entre 1990 et 1994.

La même année paraît chez Karthala, une étude des médias rwandais « *qui ont préparé et accompagné le génocide de 1994* »³. Jean-Pierre Chrétien et ses collaborateurs (Jean-François Dupaquier, Marcel Kabanda et Joseph Ngarambe), livrent une analyse clinique de la propagande génocidaire via l'étude de plusieurs dizaines de dessins et d'articles de la presse extrémiste ainsi que de nombreux enregistrements et retranscriptions de Radio Rwanda et de la Radio-télévision libre des mille collines⁴. Ils décrivent le fonctionnement en réseau de ces médias utilisés pour propager la haine. L'ouvrage décrypte la propagande du Hutu power, les formes de diabolisation des Tutsi, les leviers de la mobi-

lisation populaire ou encore les usages stratégiques de la radio pour tendre vers la plus grande efficacité possible dans les massacres.

Une autre équipe constituée autour de l'historienne américaine Alison des Forges, composée d'une dizaine de chercheurs dont l'historienne française Christine Deslaurier est parvenue à rassembler en quelques années une large documentation écrite – plusieurs milliers de documents⁵ – et à collecter une centaine de témoignages d'acteurs rwandais – rescapés, tueurs, témoins. La diversité de ces sources et leur confrontation restituent les responsabilités des acteurs locaux, nationaux et internationaux aux différentes étapes du génocide et de sa préparation.

Un effort décisif de collecte de documents écrits et de témoignages

Plusieurs catégories d'acteurs tentent de documenter le génocide afin de prouver celui-ci, d'identifier des responsables, de préparer de futurs procès et de lutter contre le négationnisme.

C'est le cas de la commission des Droits de l'homme du FPR qui, durant plus d'un an, de l'été 1994 à l'automne 1995, collecte, inventorie et traduit les archives des administrations locales et nationales, principalement celles qui portent sur l'usage des armes et sur le dispositif de l'autodéfense civile⁶. C'est également le cas de certains journalistes, notamment français et belges, qui reviennent *a posteriori* sur le génocide⁷. À ce titre, l'émission « La Marche du Siècle » présente en septembre 1994 une enquête en six volets⁸ qui documente, à partir de sources imprimées et audiovisuelles, rwandaises et étrangères⁹, le rôle décisif de la colonisation belge, la montée de l'extrémisme politique, la nature des massacres ou encore le rôle spécifique joué par la France.

² Il a conseillé les militaires français au moment de la préparation de l'opération Turquoise et été missionné, aux côtés de Jean-Christophe Ruffin, pour établir, au début du mois de juillet 1994, une liaison directe avec Paul Kagame.

³ Jean-Pierre CHRÉTIEN (dir.), *Rwanda, les médias du génocide*, Paris, Karthala, 2000 (1^{re} éd. 1995), p. 16.

⁴ Il s'agit d'extraits ou de numéros intégraux d'une vingtaine de titres de la presse extrémiste (*Kangura*, *Echo des mille collines*, *Médaille Nyiramacibiri...*), de 22 cassettes enregistrées de Radio Rwanda et de 42 cassettes de la RTLM presque exclusivement de l'année 1994 collectées lors d'une mission organisée par Reporters sans frontières en septembre 1994.

⁵ Parmi lesquels des rapports administratifs, des rapports et communiqués d'ONG et d'associations de défense des Droits de l'homme, des correspondances administratives, des comptes-rendus de réunion de l'appareil administratif rwandais, des ordres des préfets et sous-préfets aux bourgmestres et aux conseillers de secteurs essentiellement dans la préfecture de Butare : Alison DES FORGES (dir.), *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, FIDH/HRW-Karthala, 1999, p. 899-925.

⁶ Rémi KORMAN, *Commémorer sur les ruines. L'État rwandais face à la mort de masse dans l'après-coup du génocide (1994-2003)*, Thèse de doctorat, EHESS, 2020, p. 208-230.

⁷ François ROBINET, « Le rôle de la France au Rwanda : les journalistes français au cœur d'une nouvelle guerre de mémoire (1994-2015) », *Le Temps des médias*, n°26, 2016/1, p. 211-230.

⁸ Conduite par Sylvie COMA, réalisée par Philippe LALLEMANT, l'enquête produite par l'agence Théophraste a mobilisé le travail de huit journalistes et d'un traducteur, Joseph NGARAMBE : « Autopsie d'un génocide », *La Marche du siècle*, INA, France 3, 21 septembre 1994.

⁹ Parmi les experts sollicités, citons l'anthropologue et historien belge Luc de HEUSH. Les archives audiovisuelles utilisées proviennent du Musée royal de l'Afrique de Tervuren, du Centre de production didactique de la force terrestre de Bruxelles, de l'Institut national de l'audiovisuel, de la RTBF, de différentes agences (Reuters, AITV, RTL TVI) ainsi que des Pères Blancs.

L'attention porte aussi sur le recueil de témoignages de rescapés ou des tueurs. Durant le génocide et à l'issue de celui-ci, un ambitieux travail de collecte, de retranscription et de traduction de témoignages de survivants a été effectué par l'ONG African Rights, localisée à Londres et dirigée par la juriste somalienne Rakiya Omaar et par le chercheur britannique Alex de Waal. Une de leurs premières publications propose une enquête particulièrement fouillée (1234 pages de texte), préfecture par préfecture, qui livre une masse d'informations conséquente et constitue une des toutes premières propositions de mise en récit du génocide¹⁰. D'autres ONG et associations ont fait un effort considérable¹¹. Ainsi l'association Ibuka Rwanda qui a publié en 1999 un *Dictionnaire nominatif des victimes du génocide dans la préfecture de Kibuye*¹² et contribué à faire connaître des témoignages de rescapés publiés notamment dans une lettre d'information diffusée en 1997 et 1999¹³ ou enregistrés à l'occasion de cérémonies commémoratives.

L'exhumation de sources dans le cadre de démarches politiques ou militantes

Durant la deuxième moitié des années 1990, certaines démarches politiques, mémorielles ou militantes aboutissent à l'exhumation et à la valorisation de sources importantes pour la connaissance du génocide.

La commission d'enquête sénatoriale belge de 1997 et la mission d'information parlementaire française de 1998 ont recueilli près de deux cents témoignages et plusieurs centaines de documents rendus partiellement accessibles dans les annexes des deux rapports¹⁴. L'Organisation de l'Unité africaine et l'Organisation des Nations-Unies produisent également leurs rapports à partir de témoignages (une centaine pour l'ONU, près de trois cents pour l'OUA) recueillis auprès de personnalités issues du personnel politique et diplomatique des pays impliqués mais également auprès de journalistes, de chercheurs ou de militants des Droits de l'homme¹⁵.

De même des organisations militantes réunissent des éléments documentant le génocide comme des témoignages et des documents officiels. En France, l'associa-

tion Survie, la revue *Golias* ou un peu plus tard la Commission d'enquête citoyenne pour le Rwanda se sont inscrits dans des démarches d'identification de sources et de mise à disposition de celles-ci via différentes formes de publications (rapports, livres, sites web...)¹⁶.

Enfin, il faut souligner à quel point les questions posées publiquement sur le rôle de la France ont suscité des dynamiques durables, et parfois vertueuses, d'enquêtes révélant de nombreuses pièces utiles à l'établissement des responsabilités françaises mais aussi plus largement de la connaissance du génocide lui-même¹⁷.

Diversification des approches scientifiques et usages différenciés des sources (2000 - 2012)

Une deuxième strate historiographique se déploie à partir du début des années 2000. Cette période est marquée en France par la reconnaissance consolidée du statut de l'événement grâce à l'attention médiatique accordée aux commémorations de 2004. Les approches de recherche se diversifient tandis que de nouvelles sources, souvent produites et/ou identifiées dans le cadre de procédures judiciaires, enrichissent la documentation disponible.

Resserrer les focales : approches locales, micro-locales et micro-histoire

Fondées sur l'exploitation de documents administratifs produits au niveau national (ministère de l'Intérieur) et/ou aux niveaux locaux (préfectures, communes ou secteurs), plusieurs études historiennes restituent le génocide au plus près des acteurs tout en opérant des distinctions entre les régions du Rwanda, tant dans les rythmes que dans l'ampleur des massacres.

Trois ouvrages importants paraissent après la 10^{ème} commémoration. Le sociologue André Guichaoua propose une enquête consacrée à la préfecture de Butare. Le génocide y démarre plus tardivement qu'ailleurs, à partir du 19 avril 1994, à la suite du discours du Président du GIR Théodore Sindikubwabo. Le retard dans le déclenchement du génocide, l'active propagande

¹⁰ Rakiya OMAAR, Alex de WAAL, *Rwanda: Death, despair and defiance*, London, African Rights, 1995 (2^{ème} éd.).

¹¹ Citons les rapports de Human Rights Watch produits avant, pendant et à l'issue du génocide.

¹² IBUKA, *Dictionnaire nominatif des victimes du génocide dans la préfecture de Kibuye*, Kigali, Ibuka, 1999, 1086 p.

¹³ KORMAN, *op. cit.*, p. 309-318.

¹⁴ La commission belge auditionna 109 témoins (339 heures d'audition) et la mission d'information française 88 (110 heures d'audition) : « Rwanda. Réflexions sur les rapports parlementaires de la Belgique et de la France », *Politique africaine*, n° 73, 1999/1, p. 159-176.

¹⁵ OUA, *Rwanda. Le génocide qu'on aurait pu stopper*, 2000, 295 p. ; ONU, *Rapport de la Commission indépendante d'enquête sur les actions de l'Organisation des Nations Unies lors du génocide de 1994 au Rwanda, 1999*, 86 p.

¹⁶ Voir par exemple le site de la Commission d'enquête citoyenne pour le Rwanda : <http://cec.rwanda.free.fr/documents/rapports.html>

¹⁷ Voir dans ce dossier l'article de Stéphane AUDOIN-ROUZEAU. Concernant le cas spécifique des archives utilisées pour écrire l'histoire du rôle de la France au Rwanda, nous nous permettons de renvoyer à notre texte : « L'archive retrouvée. Enquêter sur le rôle de la France au Rwanda », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°69-1, 2022/1, p. 40-55.

mise en place pour le combler, le rôle décisif des élites politiques, administratives et militaires ainsi que l'efficacité du « travail » effectué dans cette préfecture où résidait près du quart de la population tutsi rwandaise sont analysés à partir d'une abondante documentation, rassemblée par l'auteur dans le cadre du procès dit du « groupe de Butare » qui s'est tenu au TPIR à partir de 2001. Sont ainsi utilisés 200 à 300 « informateurs » - dont une trentaine de détenus de la prison de Karubanda, l'agenda personnel de la Ministre de la famille et de la promotion féminine Pauline Nyiramasuhuko ainsi que de nombreux documents alors dans le domaine public¹⁸.

Dans *Rwanda. Un génocide populaire*, l'historien et politiste rwandais Jean-Paul Kimonyo publie les résultats d'une thèse de doctorat soutenue en 2003 à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et intitulée « La participation populaire au Rwanda. De la révolution au génocide. 1959-1994. » Il s'intéresse aux préfectures de Butare et de Kibuye et conduit une enquête sur les communes de Kigembe et Gitesi de la période du multipartisme à celle du génocide. L'étude des rapports de l'administration aux niveaux local, préfectoral et national, croisée à une trentaine d'entretiens de rescapés, de tueurs et de témoins, lui permet de restituer de manière minutieuse les processus de mobilisation politique et idéologique à l'échelle communale, d'établir le rôle décisif des « petits cadres locaux » et de mesurer l'ampleur de la participation populaire aux massacres¹⁹.

Privat Rutazibwa et Paul Rutayisire fondent leur étude de la région de Nyarubuye sur les listes de tueurs et de sauveteurs et sur le récit des événements donnés par les tueurs, les rescapés ou par des témoins. L'approche monographique permet l'analyse du rôle joué par les autorités locales dans la mise en œuvre du massacre de près de 27 000 personnes dans la paroisse de Nyarubuye²⁰. Dans les années 2010, ces approches monographiques restent privilégiées: une nouvelle génération

de chercheurs centre son propos sur les échelles préfectorales et communales²¹ en mobilisant une grande diversité de témoignages et d'archives administratives locales²².

La justice pourvoyeuse de sources nouvelles

Différentes juridictions ont entrepris de juger les responsables du génocide et les procès rassemblent une abondante documentation en donnant la parole à des centaines de témoins, en produisant de nouvelles archives dans un cadre institutionnel.

Créé dès novembre 1994, le TPIR ouvre son premier procès, celui du bourgmestre de la commune de Taba, Jean-Paul Akayezu en 1997. Pendant une vingtaine d'années, 82 accusés ont été jugés lors de procès qui ont abouti à la condamnation de 61 personnes, ce qui a permis de rassembler une masse documentaire considérable - actes d'accusation, ordonnances, décisions, jugements et arrêts, pièces à conviction, comptes rendus d'audience, enregistrements audiovisuels des audiences... - consultables à la section des archives d'Arusha et dans la base de données judiciaires en ligne du TPIR²³.

Au Rwanda, une expérience originale de justice populaire a été mise en œuvre à partir de janvier 2001, les *gacaca*. Sous la responsabilité de citoyens ordinaires élus par leur communauté - les Intègres (*inyangamugayo*), tueurs, rescapés et témoins racontent le génocide à proximité immédiate des lieux où se sont déroulés les massacres. Cette expérience, qui a duré près de dix ans, a donné lieu à la conservation, l'indexation, et à la numérisation de près de 60 millions de documents relatant la tenue des procès et préservant les récits de ceux qui ont témoigné²⁴, une source d'une grande richesse - 12 000 juridictions ont permis de juger 1,9 millions de dossiers entre 2002 et 2012 - comme le montre la thèse de l'historienne Hélène Dumas²⁵.

¹⁸ André GUICHAOUA, *Rwanda 1994. Les politiques du génocide à Butare*, Karthala, Paris, 2005, p. 7-10.

¹⁹ Jean-Paul KIMONYO, *Rwanda. Un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008, p. 7-14 et p. 516-517.

²⁰ Privat RUTAZIBWA et Paul RUTAYISIRE, *Génocide à Nyarubuye*, Kigali, Éditions rwandaises, 2007 ; Paul RUTAYISIRE, « Approche locale du génocide. La région de Nyarubuye », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°122, 2014/2, p. 37-49.

²¹ C'est le cas des travaux de thèse d'Emmanuel Viret (communes de Bicumbi et Nyakabanda), Philibert Gakwenzire (*communes de Rubungu et de Gikomero*), Florent Piton (le Buhoma-Rwankeri dans le territoire de Ruhengeri), Charles Kabwete Mulinda (communes de Gishamvu and Kibayi).

²² Sur les usages des sources locales : Paul RUTAYISIRE, Charles MULINDA, Philibert GAKWENZIRE, Florent PITON, « Écrire l'histoire du génocide des Tutsi au Rwanda à partir de sources locales. Entretien avec Paul Rutayisire, Charles Kabwete Mulinda et Philibert Gakwenzire », *Sources. Material & Fieldwork in African Studies*, IFRA Nairobi, p. 257-281. (halshs-03443804).

²³ Sur les archives du TPIR, l'ouvrage de référence reste celui d'Ornella ROVETTA : *Un génocide au tribunal*, Paris, Belin, 2019, 448 p. Voir également la base de données en ligne : <https://ucr.irmct.org/>

²⁴ Le plan est lancé en 2014 sous l'égide de la Commission nationale de lutte contre le génocide (CNLG) et de l'ONG Britannique Aegis : Peter HORS-MAN, « The Gacaca Archive. Preserving the Memory of Post-Genocide Justice and Reconciliation in Rwanda », in Jens BOEL, Perrine CANAVAGGIO and Antonio GONZÁLEZ QUINTANA (ed.), *Archives and Human rights*, London, Routledge, 2021, p. 152-163.

²⁵ Hélène DUMAS, « Juger le génocide sur les collines : une étude des procès gacaca au Rwanda (2006-2012) », EHESS, 2013. Les juridictions *gacaca* sont au cœur du travail de la documentariste Anne Aghion dont les archives sont conservées par l'Institut national de l'audiovisuel : Anne AGHION, Nathan RÉRA. « Gacaca, la dynamique des images », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n°195, 2011/1, p. 295-307.

D'autres procès se sont tenus selon le principe de compétence universelle en Belgique, Suisse, Allemagne, Norvège, Canada et Pays-Bas. Longtemps en retard, la France a ouvert en 2014 son premier procès en compétence universelle – celui de Pascal Simbikangwa, suivi deux ans plus tard du procès de Tito Barahira et Octavien Ngenzi avant celui de Claude Muhayimana en novembre 2021 – dont les archives audiovisuelles sont désormais conservées aux Archives nationales de Pierrefitte sur Seine²⁶.

Dans le sillage de la Shoah : approche comparative et centralité croissante des témoignages

Sans prétention à l'exhaustivité, d'autres approches scientifiques faisant un autre usage des sources méritent d'être citées ici.

En France, à partir de la deuxième moitié des années 2000, s'affirment des approches comparatives entre les génocides, dans le sillage de travaux d'Yves Ternon, de Jacques Sémelin et des initiatives du Mémorial de la Shoah. Outre leurs vertus heuristiques, ces approches ont pour conséquence de mettre en perspective les sources disponibles pour écrire l'histoire des génocides et de renforcer la compréhension de la singularité du génocide des Tutsi. Faustin Rutembesa en appelle en 2009 à un effort supplémentaire de collecte et d'attention portée aux témoignages.

« Comment peut-on écrire l'histoire du génocide des Tutsi ? (...) ... l'histoire du génocide s'écrit à partir des témoignages écrits et oraux. Il s'agit notamment des témoignages des personnes qui ont pu suivre le déroulement du processus génocidaire, des témoignages des victimes et des bourreaux, des indices qui peuvent être découverts dans des expressions verbales et dans la manière dont les mots se trouvent associés. C'est pourquoi les témoignages constituent l'une des sources qui nous renseignent le mieux sur le génocide des Tutsi. Ils nous renseignent sur le moment de la détérioration des liens de parenté et de voisinage, sur les atrocités et les brutalités subies

et infligées, sur les lieux des massacres, sur le comportement des bourreaux et sur le type d'armes utilisées. (...) Au Rwanda, le mouvement de collecte des témoignages a commencé assez tôt. Cependant, les préoccupations d'ordre judiciaire ont souvent pris le pas sur la connaissance. Ceci veut dire que la collecte et l'examen des témoignages devraient se poursuivre de manière systématique et que leur conservation devrait être mieux assurée. Les témoignages ne permettent pas seulement de comprendre ce qui est arrivé aux individus, aux familles et aux diverses régions du Rwanda, ils favorisent aussi le renouvellement des questionnements et l'intégration de certains aspects dans l'explication du génocide »²⁷.

Durant les années 2000, la connaissance du génocide par les historiens, les sociologues et les anthropologues, est d'abord passée par le recours aux témoignages. Ces récits collectés par les chercheurs, par les institutions judiciaires ou par certaines associations ont bénéficié, durant cette période, de formes de médiation grâce à la littérature, au journalisme ou à la création artistique. La parole des rescapés a notamment été rendue accessible à un large public en France par Jean Hatzfeld à la suite de la publication de l'ouvrage *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*. Commence alors à se constituer un véritable corpus de littérature de témoignages et de récits littéraires sur le génocide²⁸. Ainsi, à partir des années 2000, le travail sur les sources s'effectue dans un contexte de relative profusion de témoignages²⁹. Pour autant, certains chercheurs considèrent que la parole des rescapés occupe une place encore trop modeste dans l'historiographie du génocide³⁰.

À ces récits s'ajoutent des témoignages de bourreaux, d'humanitaires, de journalistes, de diplomates, de religieux³¹, autant de récits qui livrent de précieuses informations sur les faits et aident à mieux comprendre les dynamiques génocidaires, les motivations des tueurs ou la diversité des expériences du génocide.

²⁶ Il s'agit d'archives audiovisuelles correspondant à la captation de l'intégralité des procès avec une masse documentaire impressionnante (81 fichiers numériques pour une durée totale de plus de 185 heures pour le procès Simbikangwa, 112 fichiers numériques pour une durée totale de 250 heures pour celui de Barahira et Ngenzi). Timothée Brunet-Lefebvre a engagé en 2019, sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau, une thèse qui mobilise les archives des procès Barahira et Ngenzi.

²⁷ Faustin RUTEMBESA, « Écrits sur le génocide des Tutsi. Constat et perspectives de recherches », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n°190, 2009/1, p. 105-114.

²⁸ Aux récits de Jean Hatzfeld et de Yolande Mukagasana doivent être ajoutés les témoignages et récits littéraires d'Esther Mujawayo, de Scho-lastique Mukasonga et de Révérien Rurangwa puis ceux de Berthe Kayitesi ou d'Élise Rida Musomandera. Citons aussi le travail de collecte et de publication de récits du génocide effectué dans les années 2010 par Florence Prudhomme ou encore le témoignage-enquête de Dady de Maximo Mwicira-Mitali (voir la recension de cet ouvrage par Samuel Kuhn sur le site de l'APHG : <https://www.aphg.fr/Dady-de-Maximo-Mwicira-Mitali-Rwanda-un-deuil-impossible-Effacement-et-traces>).

²⁹ Ce changement de contexte pour la production de connaissances était un des points de départ de l'argument du colloque international « Rwanda 1994-2014. Récits, constructions mémorielles et écritures de l'histoire » dont les actes ont été publiés en 2017 sous le titre *Histoires, mémoires et récits* (Dijon, Les Presses du Réel, 2017, 544 p.).

³⁰ Hélène DUMAS, Boris ADJEMIAN, Alexandra GARBARINI, et Rémi KORMAN, « La place des témoignages de victimes dans l'historiographie du génocide des Tutsi du Rwanda », *Études arméniennes contemporaines*, mis en ligne le 15 juillet 2015, consulté le 06 décembre 2021, <http://journals.openedition.org/eac/826>.

³¹ Citons à titre d'exemple la publication en 2004 de l'ouvrage *J'ai serré la main du diable* (Montréal, Libre expression, 2004, 684 p.) de Roméo Dallaire.

Extension progressive du domaine de l'archive (depuis le début des années 2010)

S'il n'est pas aisé de résumer les perspectives récentes, il est possible d'identifier au moins trois mouvements de l'historiographie qui semblent affecter le rapport des historiens à leurs sources.

Anthropologie historique et approche matérielle des violences génocidaires

L'histoire du génocide s'écrit désormais aussi, comme c'est le cas dans l'historiographie la plus contemporaine, à partir des objets du génocide, de sa matérialité.

Hélène Dumas a été une des premières en France à faire porter son attention sur ces sources parfois qualifiées d'archéologiques (objets, lieux, monuments, ossements, armes...). Dans son premier ouvrage, elle montre la fécondité d'une approche anthropo-historique du génocide et ce que révèle l'étude des paysages, de la topographie, des lieux de massacres ou encore des espaces du quotidien.

« L'histoire du génocide est aussi celle d'un paysage, aujourd'hui invisible au visiteur étranger à « ce temps-là ». Les récents bouleversements administratifs qui ont provoqué la modification des toponymes importent peu dans la disparition du paysage « d'avant » : les massacres du printemps 1994 transformèrent les collines d'une manière bien plus radicale. Transformation qui se mesure d'abord par le vide, trace immatérielle des disparus, des maisons détruites, des champs laissés à l'abandon. Cette absence représente l'aboutissement ultime d'un génocide, l'entreprise d'éradication ayant gagné jusqu'à l'espace même »³².

En 2014, l'exposition « Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi », conçue par le Mémorial de la Shoah sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau, Marcel Kabanda et Hélène Dumas tente de restituer la matérialité du génocide en ménageant toute leur place aux objets qui ont donné la mort (machette, serpette, houe...) ainsi qu'aux armes de la résistance que furent les bâtons des bergers tutsi de Bisesero³³. Le séminaire conçu et organisé chaque année par Hélène Dumas et Stéphane Audoin-Rouzeau accorde une large place à l'étude des pratiques meurtrières en lien avec les imaginaires des tueurs tout comme les travaux récents d'Annette Becker qui interrogent les formes de patrimonia-

lisation des sites de massacres et des mémoriaux³⁴. Les recherches récentes d'Hélène Dumas s'intéressent à des sources enfantines à travers la restitution d'un corpus de témoignages écrits par des jeunes rescapées et rescapés, permettant d'approcher le génocide par les subjectivités survivantes en restituant ses dynamiques meurtrières et son organisation minutieuse³⁵.

Eclairer l'aval du génocide et sa mémoire

Les recherches sur le génocide des Tutsi ont connu un élargissement chronologique intégrant la période post-génocide pour en éclairer les conséquences politiques, mémorielles et psychologiques. Rémi Korman et Florence Rasmont ont constitué d'importants corpus de sources – le premier au niveau national, la seconde au niveau de deux communes de l'est de Kigali, Gikoro et Bicumbi – leur permettant de comprendre les formes prises par les commémorations du génocide au Rwanda³⁶. Ils en viennent ainsi à identifier le rôle de certains « entrepreneurs de mémoire au Rwanda » – au premier rang desquels l'État rwandais lui-même – et à interroger les matrices commémoratives mobilisées durant la période post-génocide³⁷.

Le témoignage reste un matériau décisif pour approcher les constructions mémorielles. Violaine Baraduc et Amélie Faucheu ont ainsi entrepris de se confronter aux récits de génocidaires, à la manière dont les tueurs racontent le génocide. Violaine Baraduc ausculte ainsi les représentations que certaines femmes génocidaires tentent de forger de leur action, leurs stratégies argumentatives, le travail de leur mémoire ; elle éclaire surtout la diversité des formes d'engagement féminin dans le projet d'extermination (dénonciations, pillages, crimes de sang...)³⁸. Amélie Faucheu s'appuie quant à elle sur un large corpus de témoignages pour analyser les formes prises par la rupture des liens sociaux et familiaux avant et pendant le génocide.

D'autres traces du génocide : presse, photographies et documents audiovisuels

D'autres approches, liées à l'histoire culturelle, à l'histoire de l'art ou à certaines *studies* portent une attention soutenue à d'autres types de sources et introduisent des questionnements inédits.

Les formes de représentations – médiatiques, littéraires, artistiques – de la violence génocidaire et les expressions

³² Hélène DUMAS, *Le génocide au village*, Paris, Seuil, 2014, p. 35.

³³ Site de l'exposition : <http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/rwanda/specificites/armes-du-quotidien.html>

³⁴ Annette BECKER, « Dark tourism: The "heritagization" of sites of suffering, with an emphasis on memorials of the genocide perpetrated against the Tutsi of Rwanda », avril 2019, en ligne :

<https://international-review.icrc.org/articles/dark-tourism-heritagization-sites-suffering-emphasis-memorials-genocide-perpetrated>

³⁵ Hélène DUMAS, *Sans ciel ni terre : Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)*, Paris, La Découverte, « À la source », 2020, 306 p.

³⁶ Rémi KORMAN, *op. cit.* ; Florence RASMONT, *Commémorer sur les collines. Lieux et acteurs de la mémoire du génocide tutsi au Rwanda (1990-2001)*, Thèse de doctorat, ULB, 2020, 378 p.

³⁷ Voir également Rémi KORMAN, « L'État rwandais et la mémoire du génocide. Commémorer sur les ruines (1994-1996) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 122, 2014/2, p. 87-98.

³⁸ Violaine BARADUC, « Tuer au cœur de la famille. Les femmes en relais », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 122, 2014/2, p. 63-74 et Amélie FAUCHEUX, *Mas-sacrer dans l'intimité : la question des ruptures de liens sociaux et familiaux dans le cas du génocide des Tutsi du Rwanda de 1994*, Thèse de doctorat, EHESS, 2019.

visuelles de celle-ci ont été interrogées par Nathan Réra, Virginie Brinker, Alexandre Dauge-Roth, Annette Becker et par l'auteur de ces lignes. Sont ainsi exploités des corpus de presse écrite française, les archives audiovisuelles de l'Inatèque de France, des corpus cinématographiques ou encore les archives audiovisuelles de la Défense³⁹. Ces travaux interrogent le rôle joué par ces représentations/non-représentations dans le temps de l'événement, l'influence de celles-ci sur le jeu des acteurs ou encore la valeur documentaire des productions journalistiques du temps du génocide⁴⁰.

Ces sources s'avèrent également précieuses pour comprendre la fabrique des mémoires sur l'événement, les types de récits qui circulent au Rwanda et à l'étranger, la fabrique de mémoires parfois antagonistes et conflictuelles⁴¹. Elles interrogent les apports des documents iconographiques à la connaissance du génocide en tant que tel et ouvrent la voie à des travaux portant sur d'autres objets culturels tels les textes de chansons, ou le rôle de la danse et des ballets dans la diplomatie culturelle rwandaise.

Près de 30 ans après les faits, quelques documents sont devenus iconiques. Photographies de cartes d'identité et « Manifeste des Bahutu » incarnant la racialisation des rapports sociaux, « Dix commandements des Bahutu » et couvertures de *Kangura* mettant en valeur le rôle des médias dans la propagation de la haine anti-tutsi, intervention télévisée de Jean Carbonare et câble de Roméo Dallaire au Général Maurice Baril suggérant la prévisibilité du génocide, ces documents incarnent certaines des dynamiques qui ont conduit au génocide. Régulièrement mobilisés dans des manuels, dans des documentaires, dans des essais, ils constituent une porte d'entrée utile pour tout pédagogue soucieux de restituer les étapes qui ont conduit à la réalisation du génocide.

Les vertus pédagogiques de ces documents ne doivent

pas masquer la grande diversité des sources disponibles dont une partie reste à exploiter par des historiens encore trop peu nombreux à porter intérêt au sujet. Le défi est de taille tant les sources du génocide se trouvent éparpillées dans divers centres d'archives, eux-mêmes disséminés au Rwanda et dans plusieurs pays étrangers⁴². Ces sources requièrent un long apprentissage et des compétences liées à la connaissance fine des contextes et des acteurs rwandais ainsi qu'à la maîtrise du kinyarwanda pour certaines sources. Elles nécessitent une attention soutenue aux enjeux d'authenticité et de provenance afin de déjouer les manipulations et les stratégies de désinformation et de propagande des acteurs rwandais de l'époque. Autant de points d'attention pris en charge de manière différenciée par des historiens dont les rapports singuliers aux sources disponibles sur le génocide ne sont l'objet que de trop rares débats scientifiques. L'importance de ces enjeux semble de mieux en mieux perçue par de nombreux acteurs : certaines archives publiques d'État commencent à s'ouvrir⁴³, des institutions, au Rwanda et à l'étranger, structurent leurs efforts de collecte et de valorisation tandis que des démarches d'identification, d'inventaire, de préservation et de valorisation de fonds privées, d'associations, d'ONG ou de militants s'amorcent⁴⁴.

S'il était relevé, ce *défi des archives* pourrait permettre l'écllosion d'une nouvelle période d'écriture de l'histoire du génocide, une période marquée par un usage accru des archives écrites. Cette période pourrait conduire les chercheurs à réévaluer la valeur de certains témoignages et documents, à produire des croisements de sources inédits, à revisiter certains corpus. Elle pourrait aussi être un moment propice à une réflexion, individuelle et collective, sur le devenir des archives personnelles des historiens et sur les rapports que ces derniers entretiennent avec les traces de leurs propres enquêtes sur le génocide⁴⁵.

Résumé : cet article revisite l'historiographie de langue française consacrée au génocide des Tutsi afin de comprendre à partir de quelles sources se sont forgés les savoirs historiques sur le génocide. Le texte distingue ainsi trois grandes périodes dans les rapports que les historiens ont entretenus avec les traces du génocide, qu'il s'agisse d'archives écrites, de témoignages ou d'objets. Il offre une réflexion sur la nature et les usages des sources disponibles et interroge les vertus et limites des pratiques historiennes face à un tel événement.

³⁹ Voir sur ce point l'article d'Annette BECKER dans ce dossier.

⁴⁰ Nous nous permettons de citer ici notre ouvrage : *Silences et récits. Les médias français à l'épreuve des conflits africains*, Paris, Ina Editions, 2016, 408 p.

⁴¹ François ROBINET, « L'empreinte des récits médiatiques : mémoires françaises du génocide des tutsi du Rwanda », *Les Temps Modernes*, n° 680-681, 2014/4-5, p. 166-188

⁴² Le projet RwandaMAP publiera en 2022 la première cartographie des lieux de documentation et des lieux d'archives sur le génocide : <https://rwandamap.hypotheses.org/>

⁴³ Nous pensons ici aux arrêts des 6 avril et 6 juillet 2021 concernant l'accès à certaines archives publiques de l'État français relatives au Rwanda pour la période 1990 à 1994.

⁴⁴ Conduit par les historiennes Hélène DUMAS et Anouche KUNTH, le projet « Face à l'irréparable : une histoire comparée des survivants des génocides arménien et tutsi. » (FALI) financé par l'Agence nationale française de la recherche vise à la constitution du fonds d'archives de l'association Ibuka au Rwanda. Le projet est mené en partenariat avec le Mémorial de la Shoah, l'EHESS et Ibuka :

<https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/vers-la-constitution-dun-fonds-des-archives-dibuka-pour-létude-du-genocide-des-tutsi-au-rwanda-/>

⁴⁵ Jean-Pierre CHRÉTIEN a récemment déposé ses documents personnels sur le Rwanda au Mémorial de la Shoah.